

Continuité Pédagogique Lycée Antoine de St-Exupéry

Foire aux questions (FAQ) PARENTS - ELEVES

MAJ le 13-11-2020



Toutes les réponses aux questions ci-dessous sont fortement susceptibles d'évoluer en fonction des remarques et des propositions qui pourront être faites par la commission de suivi. Une MAJ régulière de ce document sera faite, il vous revient donc de le consulter régulièrement.

L'appel sera-t-il réalisé ?

Oui. Le cours en synchrone (GRA en présentiel - GRB en distanciel) l'appel sera fait pour la classe entière. Le cours est asynchrone (GRA en présentiel - GRB en autonomie), l'appel sera fait dans un premier temps être uniquement fait sur le groupe en présentiel. Dans un deuxième temps, l'appel sera fait 7 jours après pour le groupe en distanciel : travail fait-rendu = présent, travail non fait-rendu = absent.

Concernant les options et plus particulièrement les EIE (enseignements inter-établissements), les élèves participent-t-ils au cours du mercredi après-midi ?

Oui. D'autant plus que les EIE vont permettre à la majorité de ces élèves d'obtenir et de valider une note au baccalauréat soit en LVA soit en LVB.

Concernant les groupes de langues à petits effectifs, sont-ils dédoublés (A et B) ?

Oui. En effet il serait incompatible de demander aux élèves « en distanciel » de ne venir que pour l'heure de langue.

Tous les enseignements sont-ils dédoublés au vu des effectifs restreints de certains ?

Non. En effet, les cours suivant sont assurés normalement : les spécialités des classes de première et de terminale, les TP des classes de 2nd GT, de 2nd 1^{ère} et T^{erm} PRO, la classe monde, les 3^{ème}, les 113 (puisque une moitié en PFMP), la classe passerelle, la MC ainsi que toutes les options.

Certaines adaptations de salle sur les EDT seront prévues pour les Spé des classes de première à effectif supérieur à 25 élèves. La salle D106, B110 (l'équivalent de deux salles en superficie) et l'amphithéâtre seront exploités.

○ Les élèves des groupes de Spécialités supposés être placés en distanciel, pourront-ils suivre les cours qui succèdent et avoir le temps de rentrer chez eux pour se connecter ?

Non. L'enseignant qui assure le cours succédant aux spécialités aura la liberté de travailler en asynchrone avec ses groupes : travail à la maison et en autonomie.

Bien entendu, pour les enseignants qui optent pour un mode 100% hybride, des salles seront ouvertes et surveillées afin que les élèves puissent s'installer et se connecter sur le wifi établissement avec le matériel fourni par la région.

○ Tous les enseignements de langues en groupe ne sont pas synchronisés avec l'alternance prévue par notre plan de continuité pédagogique, a-t-on prévu une solution ?

Oui. Ils seront sur vos EDT prévus en classe entière, c'est l'alternance des groupes qui vous amènera successivement en présentiel ou en distanciel.

○ Les enseignements en semaine A ou B vont poser problème, pour les disciplines suivantes :

- Classe de 2nd : les SES, l'EMC, l'espagnol, SNT, physique-chimie, l'AO, l'AP et le management et gestion.
- Classe de 1^{ère} : l'allemand, l'EMC, l'anglais, l'allemand.
- Classes de terminale : l'Anglais-Euro, l'EMC, l'espagnol, l'enseignement scientifique, l'histoire-géographie.

Y-a-t-il un aménagement de ces enseignements pour éviter que les enseignants ne se retrouvent à avoir toutes les deux semaines le même groupe et ne pas pouvoir avoir en présentiel l'autre groupe ?

Oui. La solution retenue est bien celle proposée par la majorité des équipes concernées (voir votre EDT en ligne). Les enseignants assureront leurs cours deux semaines sur quatre au lieu d'une semaine sur 2 (voir EDT en ligne). C'est l'alternance des groupes qui vous amènera successivement en présentiel ou en distanciel.

○ Les cours du jeudi matin et vendredi (8h-13h) matin sont-ils maintenus en présentiel pour les trois classes de terminale STMG ?

Oui. A la demande des équipes et pour des raisons pédagogiques légitimes, les cours pour ses trois classes de terminales (effectif = 20/classe) STG sont maintenues de la sorte. En effet le protocole doit garantir au moins 50% d'enseignement en présentiel et plus si la structure de l'établissement permet de garantir son efficacité.

○ Des changements de salle sont-ils prévus ?

Oui. Seulement pour les spécialités de premières dont les effectifs sont supérieurs à 25 élèves. Ces changements impacteront uniquement les salles D106 et B110 (voir votre EDT en ligne).

○ Doit-on éviter d'utiliser les PC et libérer les salles informatiques ?

Non. Le matériel informatique doit être nettoyé par les élèves avant et après chaque cours, des lingettes sont à disposition dans toutes les salles. Aussi il faut privilégier l'utilisation du matériel informatique mis à leur disposition par la région. Se rapprocher de, madame Mouchet ou monsieur Gantelet pour tout problème de fonctionnement ou de connexion.

○ Les cours d'EPS sont-ils maintenus ?

Oui. Les propositions de l'équipe enseignante, sur l'adaptation de leurs activités, ont été validées par l'équipe de direction. Les élèves devront se rapprocher des enseignants pour prendre connaissance des nouvelles modalités qui respectent le nouveau protocole sanitaire.

○ Les Self est-il en mesure d'accueillir les élèves dans le plus grand respect du protocole sanitaire?

Oui. L'établissement accueillera dans l'absolu 60% des effectifs en même temps. En fonctionnement normale nous avons 400 demi-pensionnaires. Le flux devrait être bien meilleur sur cette période dans le respect du nouveau Protocole sanitaire.

○ Pendant les récréations, les élèves doivent-ils rester à l'intérieur des bâtiments ?

Non. La vie-scolaire veillera à ce que les élèves sorte à l'extérieur des bâtiments. Il est naturellement du ressort de tous les personnels de veiller à le rappeler aux élèves.

○ Les DST sont-ils maintenus et dans quelles conditions ?

Oui.

○ Existe-t-il des ressources dans le cadre de la préparation aux examens?

Oui. L'établissement tient une rubrique à jour « information baccalauréat & Parcoursup ». Le site du ministère et Eduscol sont également des ressources précieuses.

○ Les salles à 36 places seront-elles réaménagées pour 25 places ?

Non. Dans un premier temps, les enseignants devront s'assurer que chaque élève respecte les règles de distanciation. Dans un deuxième temps la commission de suivi nous préconisera ou pas le réaménagement des salles pour un accueil à 25 élèves maximum.

○ Lorsque les élèves sont en TP ou en spécialité, donc en 100% présentiel, les élèves qui sur l'heure d'après sont en distanciel, pourront-ils bénéficier d'une salle pour participer au cours suivant (avec matériel région) ?

Oui. La vie scolaire mettra à disposition la salle de permanence (ou autre salle) afin que les élèves puissent se connecter sur le wifi de l'établissement. Aussi les enseignants connaissent les EDT de leurs élèves et envisagerons des cours en autonomie sur ces créneaux qui correspondent à **une voir deux heures par semaine pour quelques classes.**

○ Certains élèves ne sont pas équipés en connexion internet, l'établissement peut-il faire quelque chose ?

Oui. La commission numérique lancera dès la semaine prochaine une enquête auprès des familles afin de faire rapidement une demande à la Région IDF qui s'est engagée à fournir des clefs 3G aux élèves n'ayant pas de connexion.

